



Isabelle Gonçalves-Pellegrin
& Caroline Lambert

Notaires associés

32 rue Jules Marie Simon
45160 OLIVET

Tél : 02 46 26 30 00
Parking à 20 mètres

<https://goncalvespellegrinlambert.themecloud.dev/>
visio n° 2349660

Dossier Ref. : A 2023 00020

CL/KR

VENTE DIVERS

Suivi par : Karine RICHARD

karine.richard.45110@notaires.fr

Pièces et renseignements à fournir pour l'établissement d'un bail commercial

En ce qui concerne le BAILLEUR

Si le bailleur est une personne physique :

- livret de famille - contrat de mariage - carte d'identité.

Si le bailleur est une personne morale :

- copie des statuts à jour - kbis de moins de trois mois - pouvoirs du gérant.

Dans tous les cas :

- Titre de propriété du local mis en location, règlement de copropriété.
- Montant du loyer (option ou non pour la TVA).
- Diagnostics techniques (diagnostic amiante, état parasitaire, état des risques naturels et technologiques, diagnostic de performance énergétique...).
- Charge de la taxe foncière
- Inventaire des charges et impôts, taxes redevances liés au bail, avec précision de la répartition entre le bailleur et le locataire.
- Budget prévisionnel des travaux devant être réalisés et récapitulatif des travaux réalisés au cours des trois dernières années.
- État des lieux.

En ce qui concerne le LOCATAIRE

- Personne physique : livret de famille - contrat de mariage - carte d'identité.
- Extrait d'immatriculation au Registre des métiers.
- Si personne morale : copie des statuts à jour - kbis de moins de trois mois - pouvoirs du gérant.



Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.